

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis très heureux et très honoré de prendre aujourd’hui la parole devant cette assemblée éminente et dans ce cadre prestigieux, pour évoquer l’un des sujets qui me tient le plus à cœur : celui des océans, des menaces qui pèsent sur eux et des espoirs de les surmonter.

Je veux remercier chaleureusement la direction de l’Université pour son accueil chaleureux, ainsi que le Professeur Jean-Pascal Van Ypersele, qui a pris l’initiative de cette rencontre. L’avenir des océans est un sujet qui doit nous rassembler et nous inspirer le plus largement possible.

A cet égard, je trouve particulièrement pertinent le choix de traiter ici de trois sujets majeurs que sont le droit à l’alimentation, le réchauffement climatique et la préservation des océans. D’apparence distincts, ces trois sujets se rapportent en effet à un même souci : celui de préserver la vie sur terre, la vie des hommes et celle de l’environnement dont ils dépendent.

C’est toujours en ce sens que j’agis, que ce soit à la tête de l’Etat monégasque, très impliqué dans la coopération internationale et le soutien à un développement durable, ou par le biais de ma Fondation, qui intervient sur les thèmes du changement climatique, de la perte de la biodiversité et des ressources en eau.

Il est en effet essentiel pour moi de ne jamais distinguer le souci des hommes et celui de l’environnement. Mon combat écologique est aussi, et même avant tout, profondément humaniste.

.../...

Ayant beaucoup parcouru la Planète et ses zones les plus fragilisées, je sais que les atteintes à l'environnement blessent et blesseront toujours les plus faibles des hommes, qu'ils habitent en Arctique ou en Asie, qu'ils vivent aujourd'hui ou naissent dans cent ans. C'est donc pour eux que nous devons nous mobiliser, pour qu'ils puissent vivre sur une planète qui ne soit pas hostile et continue à les nourrir.

Dans ce cadre, le premier élément à prendre en compte, en abordant la question des océans, est leur aspect central dans notre civilisation. Même si nous n'en avons pas conscience, nous sommes au cœur d'une des époques les plus maritimes de l'histoire.

Les grandes civilisations qui nous ont précédés se sont pour la plupart construites autour des mers. C'est par la mer que les Phéniciens ont développé leur commerce autour de la Méditerranée. C'est par elle que les Grecs ont fait rayonner leur culture dans ce qui était alors le seul monde connu. C'est par les mers que les grandes découvertes de l'ère moderne ont unifié la Planète et c'est encore par les mers que s'est bâtie au XIX^e siècle la civilisation moderne.

Or, si nous parvenons sans peine à identifier chacune de ces époques au navire qui l'a porté, de la trière antique au steamer en passant par la caravelle, nous ignorons souvent que l'emblème de notre mondialisation n'est ni la voiture, ni l'avion, ni même le lanceur de satellite, mais bien le porte-conteneurs.

C'est en effet avec l'avènement de ce moyen de transport de marchandises que notre mode de vie est véritablement devenu global. Aujourd'hui, près de 80% des échanges transcontinentaux se font par voie maritime.

Bien loin de l'époque où le transport maritime servait au commerce d'épices et de produits rares, les voies maritimes sont aujourd'hui les veines de l'économie mondiale, transportant essentiellement les hydrocarbures et les biens de consommation à modeste valeur ajoutée qui en sont le symbole. Cette économie n'est pas du tout dématérialisée : les mers en portent témoignage.

Si notre civilisation est maritime, c'est également du fait de notre habitat, aujourd'hui largement concentré sur les côtes.

40 % de la population mondiale vit à moins de 60 kilomètres des côtes, et ce phénomène de littoralisation est appelé à se développer au cours des prochaines décennies, du fait du tourisme et des migrations. Certains estiment ainsi qu'à la fin de ce siècle, 80 % de la population mondiale cohabitera sur une bande littorale de 100 kilomètres. On y trouve déjà huit des dix agglomérations les plus importantes de la Planète, des villes qui se développent de plus en plus vite, leur dynamisme étant nourri par la croissance des flux maritimes. En Europe même, en cinq ans, les villes ont ainsi gagné 34% de l'espace littoral au Portugal, 27% en Irlande et 18% en Espagne.

Ce grand mouvement s'accompagne évidemment de nombreux effets secondaires. Les déchets des industries littorales, les égouts des villes et les pesticides utilisés par l'agriculture en amont des estuaires polluent gravement les eaux marines côtières. Rien qu'en Méditerranée, une mer qui m'est particulièrement chère, près de 60% des eaux urbaines sont encore rejetées en mer sans traitement préalable. C'est une pollution peu visible mais quotidienne, une pollution beaucoup moins spectaculaire que le naufrage d'un pétrolier, mais qui constitue pourtant la cause principale de dégradation du milieu marin.

.../...

Elle s'ajoute à de nombreuses autres destructions des littoraux, *via* en particulier leur urbanisation, qui entraîne un accroissement des écoulements et un dangereux phénomène de lessivage drainant des pollutions telluriques vers la mer.

Les littoraux sont ainsi les premières victimes de la présence humaine, eux qui sont souvent des biotopes aussi fragiles que remarquables et qui concentrent les habitats irremplaçables de très nombreuses espèces, dont les alevins de poissons, qui en grande majorité se reproduisent sur le plateau continental.

Chaque agression contre ces milieux menacés entraîne ainsi un dangereux recul de la biodiversité des océans. Cette menace sur la biodiversité est accentuée par un certain nombre de pratiques irresponsables, dont en premier lieu la surpêche, qui vide aujourd'hui les mers et les océans d'une partie importante de leur faune, au point de menacer tout leur équilibre.

Avec 80 millions de tonnes d'espèces marines pêchées chaque année, contre moins de vingt en 1930, on estime que 63% des stocks de poisson sont exploités de manière irresponsable, dont quelques espèces particulièrement menacées, comme le thon rouge de Méditerranée, sur lequel je reviendrai dans quelques instants.

Car les dégâts de cette pêche irresponsable vont au-delà des seuls stocks de poissons. Ils affectent également l'environnement et les fonds marins, puisqu'un chalut peut atteindre 3 000 mètres de fond sans difficulté et causer des dégâts très importants sur les biotopes jusque-là préservés de ces zones profondes.

Malgré ces ravages avérés et malgré la conscience croissante que nous en avons, il semble hélas difficile d'espérer un changement rapide, sur une planète qui accueillera bientôt 9 milliards d'habitants. Les ressources de la pêche continuent d'être au cœur de nombreuses cultures et de nombreuses économies qu'il nous faut prendre en compte.

Si l'aquaculture peut offrir des perspectives encourageantes, encore faut-il qu'elle soit conduite de façon responsable et durable. Je vous rappelle qu'elle nécessite parfois jusqu'à cinq kilos de poisson convertis en farine pour produire un seul kilo de poisson frais, et qu'elle est aussi source de nombreuses pollutions, de transmission d'épizooties et d'évasion d'espèces domestiques vers les milieux naturels.

A ces menaces sur la biodiversité s'ajoutent également les perspectives d'exploitation de nouvelles ressources sous-marines jusqu'à présent inaccessibles, mais que les progrès de la technique permettent ou permettront bientôt d'exploiter.

On estime ainsi que soixante-dix millions de kilomètres carrés de bassins sédimentaires des fonds marins sont susceptibles de receler du pétrole, dont trente millions par moins de cinq-cents mètres de fond. L'exploitation de ces nouvelles ressources présente des risques, comme l'ont déjà montré les activités *off shore* initiées à travers le monde. Qu'il s'agisse évidemment des marées noires, comme l'a rappelé il y a trois ans le naufrage de la plateforme Deepwater Horizon, ou de dégradations moins visibles liées aux perturbations des fonds causées par ces installations, les périls sont énormes, faute en particulier de normes internationales rigoureuses applicables partout, et faute aussi de statut normatif de la haute mer et des grands fonds.

A côté des pollutions, des dégradations du littoral, de la surpêche et de l'exploitation de nouvelles ressources sous-marines, un autre danger plane aujourd'hui sur nos océans : celui du réchauffement climatique.

Celui-ci, on le sait désormais avec certitude, fait peser sur l'ensemble de la Planète, de son climat et de ses équilibres une série de menaces très lourdes -mais il y a dans cette enceinte des personnalités plus qualifiées que moi pour en parler. Les mêmes menaces que nous observons sur terre se retrouvent dans les océans, dont le niveau, les courants, la faune et la flore sont directement affectés par ce réchauffement global.

A ces phénomènes directs s'ajoutent des conséquences indirectes mais non moins importantes. Je pense aux déplacements de populations qui accentuent la pression sur certaines zones déjà fragiles et sur certaines ressources déjà limitées. Je pense enfin à l'acidification des océans, phénomène aujourd'hui avéré et pourtant méconnu.

« The other CO2 problem », comme l'appellent les chercheurs anglo-saxons, n'a été mis en lumière qu'il y a peu de temps et a été principalement révélé au grand public en 2009, à l'occasion notamment de la déclaration de Monaco, par laquelle 150 scientifiques issus de 26 nationalités avaient alerté le monde sur ce danger.

Cette acidification dépasse déjà les prévisions les plus pessimistes, puisque nous enregistrons actuellement le plus fort et le plus rapide taux de variation du pH de l'océan. Elle menace même déjà certaines espèces de coquillages et affecte des écosystèmes fragiles, notamment les grands fonds, les récifs coralliens et certaines zones côtières. Elle bouleverse aussi les équilibres économiques de certaines régions dépendant de la mer, en particulier par la conchyliculture.

A travers l'acidification des océans, nous prenons ainsi conscience de nouveaux périls, difficilement perceptibles et à la temporalité très longue, mais d'ores et déjà bien présents...

Telles sont aujourd'hui, brièvement résumées, les menaces qui pèsent sur nos océans. Elles sont nombreuses, elles sont graves, elles sont pressantes. Et pourtant, elles sont encore négligées.

Je le disais en commençant : notre civilisation ignore sa nature maritime et méconnaît plus encore les dangers qu'elle fait peser sur les mers, et partant sur son avenir. C'est que ces dangers ne sont pas le fait de pratiques isolées ou ponctuelles, mais résultent d'un mode de développement général, et plus largement d'une conception des rapports de l'homme avec la nature. Une conception qui a longtemps été celle d'une nature infinie, menaçante mais toute-puissante, face à laquelle l'homme n'avait d'autre souci que celui de sa propre survie.

Cette époque est aujourd'hui révolue : nous savons que la mer n'est pas infinie et que c'est la puissance exponentielle de l'homme qui la menace directement. Mais une telle révolution intellectuelle est longue à intégrer totalement, d'autant plus longue que la perception première, celle de l'immensité et de l'invariabilité de l'océan, la contredit directement.

Il faut également prendre en compte les difficultés économiques de notre époque de crise, dans laquelle il est souvent bien difficile de faire comprendre à chacun que son intérêt profond n'est pas forcément dans la prédation immédiate des ressources naturelles.

La logique médiatique de notre époque, qui se nourrit d'images fortes et de perspectives brèves, ne facilite pas non plus la prise de conscience d'un péril aussi invisible, aussi lent et aussi indirect que l'acidification...

Ces phénomènes eux-mêmes sont encore largement méconnus. Le caractère anthropique même du réchauffement climatique, pourtant prouvé par les plus hautes instances scientifiques internationales, continue de faire débat. Et la science, faute de moyens sans doute, n'a encore des mers qu'une connaissance très parcellaire. On estime en effet qu'à peine 10% de la faune marine sont répertoriés et que la superficie des grands fonds que nous avons pu réellement explorer *de visu* correspond à peine à la surface d'une ville comme Paris *intra-muros*...

De ce fait, de nombreux phénomènes lents, complexes ou émergents nous demeurent très largement méconnus.

La science, qui réclame du temps et de la sérénité, ne peut évidemment répondre aux questions à la vitesse à laquelle elles se posent, pas plus d'ailleurs que les politiques ne peuvent fixer de cadre adapté à la solution de problèmes nouveaux, nés des progrès technologiques accélérés de l'humanité ou des évolutions imprévues du climat.

Comme on le constate hélas régulièrement lors des sommets internationaux consacrés à l'environnement, il est en effet difficile d'agir face à un problème complexe et global, alors que les outils politiques dont nous disposons sont encore essentiellement nationaux. D'autant que la situation actuelle des océans appelle bien souvent des réponses audacieuses, contraignantes, douloureuses, qui nécessitent une volonté politique forte. Celle-ci est actuellement problématique, comme le sont les outils et textes internationaux à notre disposition.

Le principal d'entre eux est la Convention de Montego Bay qui depuis 1982 régit dans les grandes lignes l'exploitation des océans.

La Principauté de Monaco, qui fut l'un des premiers Etats signataires de cette Convention, a pu mesurer depuis trente ans les nombreuses mesures de préservation que cette Convention autorise. La définition du plateau continental ou des zones d'exclusivité économique, comme l'institution d'un Tribunal international du droit de la mer, ont ainsi constitué des avancées importantes, qui ont permis de répondre à certains des problèmes que connaissent les mers.

Mais nous avons aussi pu constater que ce texte demeure insuffisant sur bien des points, comme la question du plateau continental étendu, qui est aujourd'hui au cœur de nombreuses interrogations, puisqu'elle détermine la capacité des Etats à s'approprier les ressources sous-marines.

Plus largement, c'est le statut de la haute mer et de ses fonds qui est insuffisamment clarifié dans cette Convention.

Face à ces lacunes, des institutions régionales, en particulier l'Union européenne, ont à leur tour pris à bras-le-corps ces problèmes, sur lesquels elles apportent des solutions concrètes. Depuis des années maintenant, Bruxelles avance en effet de manière volontaire sur la voie de la préservation de l'environnement, avec une réglementation parmi les plus adaptées au monde.

Malgré leur intérêt, ces initiatives ne concernent qu'une faible proportion d'espaces maritimes et demeurent donc insuffisantes pour une action globale.

En dépit de progrès évidents dans la prise de conscience des problèmes, et en dépit d'une volonté croissante de les traiter, les quelques initiatives mises en œuvre manquent encore de cohérence, faute de véritables interactions entre elles.

Au-delà des limites de la Convention de Montego Bay, le cadre international de gouvernance des océans est aujourd'hui fragmenté entre plusieurs institutions : la FAO s'occupe de la gestion des pêches, le PNUE d'environnement, l'OMI de navigation, l'UNESCO des questions scientifiques...

De cette fragmentation institutionnelle résulte une juxtaposition de conventions internationales applicables au milieu marin : la Convention de Montego Bay, mais aussi la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ou encore la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, pour citer les principales, sans oublier bien sûr les multiples accords de pêche...

Cette multiplication des intervenants conduit à un manque d'efficacité et à une déperdition des énergies, faute d'un programme de travail unifié.

Toutefois, la prise de conscience environnementale à laquelle nous assistons depuis une quinzaine d'années est un mouvement de fond qui doit nous encourager à agir. Nous n'avons jamais assisté à un mouvement aussi rapide et aussi puissant, capable de se répandre sur toute la surface du globe et de modifier en profondeur bon nombre de certitudes et de réflexes.

Lorsque nous voyons aujourd'hui la Chine ou les Etats-Unis investir massivement dans les énergies renouvelables, nous comprenons bien qu'un bouleversement est à l'œuvre.

Mais la situation de crise actuelle, qui pousse chaque Etat à se préoccuper d'abord de la défense de ses intérêts immédiats, ne pourra pas être surmontée à brève échéance. Quand bien même la situation économique mondiale s'améliorerait, ce que je souhaite bien sûr, il est peu probable que beaucoup d'Etats souverains acceptent de faire des concessions au nom de l'intérêt supérieur des générations futures.

Je crois plus pertinent de chercher à utiliser à bon escient et de façon ponctuelle les outils dont nous disposons.

C'est par exemple ce que la Principauté de Monaco et ma Fondation ont fait il y a trois ans autour de la question du thon rouge, en mobilisant de manière très active la CITES, dont les pouvoirs contraignants auraient pu permettre de sauver définitivement cette espèce, s'il n'y avait pas eu l'opposition très déterminée de certains Etats. Malgré son échec relatif, je crois que cette initiative a démontré que les textes actuels pouvaient permettre d'agir, pour peu qu'une volonté politique se manifeste. La sensibilisation et la médiatisation que nous avons suscitées ont conduit les organes compétents à prendre enfin les mesures de limitation et de contrôle que les scientifiques préconisaient depuis longtemps. Les premiers résultats positifs sont constatés depuis l'an passé.

Cette même volonté permet des initiatives importantes, en particulier au niveau local.

.../...

Je pense évidemment aux pollutions littorales, que j'ai évoquées tout à l'heure. Leur prévention dépend le plus souvent de décisions simples, relevant d'autorités politiques nationales, et qui peuvent donc être prises rapidement. Bien entendu, des moyens sont nécessaires. Mais, malgré les difficultés que connaissent certains pays, la volonté politique demeure déterminante. Autour de la Méditerranée par exemple, de nombreuses villes de la rive nord ne sont pas encore équipées de systèmes de traitement des eaux. La situation est encore plus préoccupante sur la rive sud.

Et des efforts de gouvernance peuvent permettre des avancées, comme on le voit aujourd'hui avec les expériences de gestion « intégrée » des zones côtières menées dans une cinquantaine de pays. Le principe en est simple : il s'agit de construire un partenariat entre tous les acteurs de cet espace, pour un développement économique durable qui tienne compte des ressources en biodiversité.

Cette réflexion a émergé il y a longtemps déjà, lors de la Conférence de Rio de 1992 qui a reconnu les principes fondamentaux du droit de l'environnement et à laquelle j'ai participé. Je crois qu'elle peut être aujourd'hui utilement développée, comme doivent l'être les autres solutions locales, y compris en mer.

Je pense en particulier aux aires marines protégées, qui figurent parmi les moyens les plus prometteurs dont nous disposons.

Il s'agit, dans certaines zones délimitées, de restreindre ou d'interdire les activités commerciales, qu'elles soient d'exploitation, de transport ou de pêche. Cela exige bien entendu une concertation étroite avec les populations riveraines, qui doivent être étroitement associées à ces initiatives - et surtout être convaincues de leur pertinence. Il y a pour elle de vrais bénéfices à tirer de ces initiatives.

L'efficacité des aires moins protégées a en effet été prouvée, que ce soit en termes de préservation de la biodiversité, de régénération des ressources, de développement économique et social pour les populations riveraines, ou encore de mise en place de mesures innovantes de coopération, préludes à une gouvernance nouvelle des zones maritimes. Dans certaines aires protégées, la quantité de poissons par kilomètre carré a ainsi quadruplé en l'espace de 5 à 10 ans. À la suite de la création de zones protégées, les pêcheurs des Îles Salomon ou du Kenya ont vu leurs revenus doubler en 5 ans seulement...

Surtout, ces zones permettent une précieuse régénération de la faune et de la flore, comme nous le constatons à Monaco. La Principauté est en effet à l'origine de la création d'une zone de préservation des mammifères marins parmi les premières de Méditerranée, le sanctuaire Pelagos, qui fut créé il y a plus de dix ans avec la France et l'Italie. Et mon Père avait initié cette pratique il y a plus de trente ans en créant à Monaco une des premières aires protégées littorales, la réserve du Larvotto.

D'ores et déjà, je sais que certains États, notamment insulaires, sont sensibles à l'intérêt de ces zones. Je pense aux îles Cook, qui ont annoncé la mise en place d'une aire marine protégée de 1,1 million de kilomètres carrés.

Je pense également à la République de Kiribati, dont le Président a participé à la dernière session de la Monaco Blue Initiative, ou encore aux Palaos. Tous ont fondé leur développement sur une stratégie de préservation de leurs espaces maritimes que je crois prometteuse.

Je pense aussi à des États de plus grande échelle, comme le Chili, qui a créé d'immenses aires marines, avec le souci notamment d'assurer la pérennité de ses activités économiques, largement fondées sur la pêche.

Je pense aussi à la Russie, dont j'ai à plusieurs reprises entretenu le Président Poutine de l'importance de créer de telles zones en Arctique. Il s'est montré ouvert à la création d'aires protégées dans les anciennes zones militaires de cette région. De même, les Etats-Unis ont déjà placé un nombre important de leurs surfaces maritimes sous statut protégé.

Au total, les surfaces marines protégées ont ainsi été multipliées par dix au cours des dix dernières années et l'ONU estime que 1,5 % des océans du globe sont désormais protégés.

Nous sommes encore loin, bien sûr, de l'objectif de 10% fixé en 2010 à Nagoya, et plus encore de celui de 20% qui est à mon sens le seuil à atteindre pour véritablement protéger les océans. Mais partout dans le monde, un vaste mouvement est en marche que je crois important de souligner et d'accompagner.

Avec les aires marines protégées se profile aussi la perspective de nouveaux partenariats et de nouvelles coopérations pour l'environnement. Cette approche, qui débute par une action locale, me paraît aujourd'hui la plus pertinente en matière d'environnement. Je crois beaucoup à l'intervention des collectivités locales, car à travers elles ce sont les populations qui agissent, se mobilisent et font évoluer la situation sur des sujets qui les concernent directement.

De même, les initiatives portées par les acteurs économiques me semblent essentielles. Car à travers elles, c'est la pertinence même du choix écologique qui se manifeste. La pertinence d'un choix qui n'est pas celui de la décroissance ou du malthusianisme, mais celui d'un développement vraiment durable, c'est-à-dire aussi soucieux du bien-être de ceux qui vivent aujourd'hui que de l'épanouissement de ceux qui vivront demain.

D'ores et déjà, de nombreuses entreprises ont bien perçu les perspectives immenses d'une « croissance bleue », fondée sur l'utilisation raisonnable des ressources marines, et en particulier des bio-ressources qui promettent des résultats très intéressants.

Dans beaucoup de secteurs de pointe comme la chimie ou la pharmacie, mais aussi dans l'agro-alimentaire, ces nouvelles ressources ouvrent dès à présent de nouvelles perspectives intéressantes.

De même, les énergies marines renouvelables offrent des options de substitution à terme aux hydrocarbures. Ces technologies, utilisant l'énergie des marées, des houles, des courants sous marins, recèlent d'immenses possibilités, au-delà bien entendu de l'éolien offshore ou de l'utilisation du potentiel thermique des eaux, comme nous le faisons à Monaco avec nos pompes à chaleur à eau de mer.

Je notais tout à l'heure l'insuffisance de nos connaissances scientifiques en matière océanique. Je crois donc nécessaire de les accroître, au prix d'efforts de recherche importants. Pour cela, nous devons soutenir la communauté scientifique, aussi bien politiquement que financièrement. Ces investissements-là, il faut en avoir conscience, sont toujours les plus rentables et les plus nécessaires !

En disant cela, je pense à mon trisaïeul, le Prince Albert Ier, qui fut en même temps un défenseur passionné des mers et l'un des fondateurs de l'océanographie moderne. Parmi les premiers, il a en effet compris le rôle fondamental de la science dans la construction de toute action ambitieuse.

.../...

Cent ans après lui, je tache moi aussi de soutenir les scientifiques et les laboratoires qui nous permettront d'agir efficacement pour les océans. C'est en effet un préalable indispensable, mais qui ne saurait nous dispenser de prendre nos responsabilités.

Car un effort politique est aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

Il commence au niveau réglementaire. Je pense par exemple à la régulation des activités de pêche. Il appartient aux Etats d'intensifier la lutte contre les activités illégales, de subordonner davantage l'octroi de subventions au respect des exigences environnementales, ou de systématiser le recours aux études d'impact pour le développement de nouvelles activités.

Je le disais en commençant : l'écologie doit être avant tout un humanisme. A ce titre, elle doit se fonder sur l'association la plus étroite possible des populations, qui sont de plus en plus réceptives aux enjeux environnementaux, mais qui peinent encore parfois à admettre que leurs intérêts résident dans des actions pouvant paraître contraignantes.

Depuis des millénaires, en effet, tout le progrès humain a consisté en une émancipation progressive de toutes les contraintes.

Pour la première fois, notre progrès passe par l'acceptation de contraintes nouvelles, par leur intégration et par un changement radical, non plus centrée sur l'homme, mais sur la biosphère dans son ensemble.

Les catastrophes de ces dernières années et les certitudes que nous avons désormais acquises au sujet de la dégradation de nos mers ont fait comprendre à nos contemporains la nécessité de cette nouvelle logique. Il nous appartient plus que jamais, à nous tous, décideurs politiques, acteurs économiques, intellectuels, scientifiques, acteurs non gouvernementaux ou simples citoyens, de tout faire pour accompagner et renforcer l'émergence de cette volonté mondiale, la seule capable de changer les choses et de sauver les océans.

Il nous appartient à tous d'entrer enfin dans cette nouvelle ère de notre civilisation maritime.

Comme l'écrit l'ancien Vice-président américain et Prix Nobel de la paix Al Gore à propos du changement climatique : « il nous est enfin donné l'opportunité de nous élever. (...) Cette crise ne relève pas en réalité de la politique. Il s'agit d'abord d'un défi spirituel et moral. »

Je vous remercie.